

Des travaux de restauration en cours à l'église

La rénovation du pignon nord-est de l'Église était notamment à l'ordre du jour du Conseil municipal, lundi 10 décembre, à Saint-Macaire-du-Bois.

« Lors des travaux de restauration des bâtiments communaux, à savoir la façade de la Mairie et de l'école, nous avons également décidé la remise en état de l'autel extérieur de l'église. Le résultat est tout à fait remarquable et, après avis du Conseil municipal, la restauration du pignon nord-est, situé juste derrière, a été décidée pour redonner à l'ensemble un aspect cohérent. Nous avons fait appel à l'Aspire, comme pour nos précédents chantiers de maçonnerie », explique Gabriel Taillé, le maire

Les travaux ont débuté depuis deux semaines. Le chantier est encadré par Edouard Grulois, encadrant technique à l'Aspire. « Ce chantier

va durer deux mois : le mur est complètement piqué, cela représente 90 m², des moellons de tuffeau défectueux seront remplacés et nous allons changer tous les rondelis (N.D.L.R. : la partie triangulaire située au-dessus du mur) qui chapeautent le pignon. Je dessine actuellement les rondelis sur les pierres de tuffeau pour les tailler et les refaire à l'identique », précise Edouard Grulois. Cinq à six personnes œuvrent sur cette restauration.

Autres travaux. L'espace paysager devant la mairie sera mis en place avant la fin de l'année. Cette plantation d'arbustes et d'arbres sera réalisée par l'entreprise Arnaud Auquinet de Tuffalun. La pose de deux mâts est aussi prévue devant la mairie, afin d'installer le pavillon français et le pavillon européen.

Par ailleurs, des travaux de déblaiement seront réalisés au sein de la

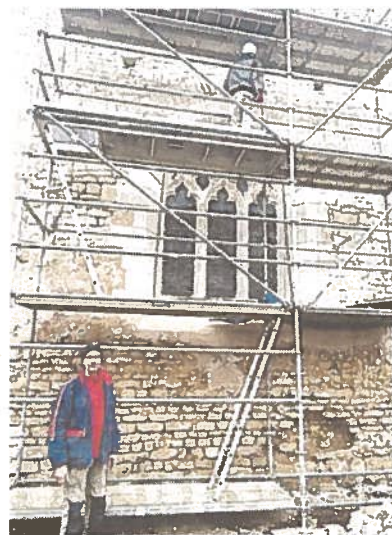
parcelle qui accueillera sept à huit lots aux Bouchettes.

Indemnité de conseil. Une somme de 296 € sera octroyée à la Trésorerie principale de Saumur (une abstention).

Syndicat intercommunal à vocations multiples. Le SIVM du canton de Montreuil-Bellay devient le Syndicat intercommunal du Val de Thouet. Il ne gèrera plus la compétence balayage. La balayeuse a été vendue à la Société d'économie mixte Agglo environnement (SEMAE) du val de Thouet. « Nous attendons les devis pour prendre une décision concernant le balayage », précise le Maire.

Députée. Laetitia de Saint-Paul rencontrera les habitants qui le souhaitent lundi 25 février, de 10 heures à 12 heures, à la mairie.

Dates à retenir. Le bulletin municipal sera distribué en janvier. La cérémonie des vœux du maire aura



Edouard Grulois dirige le chantier de rénovation du pignon de l'église.

lieu vendredi 11 janvier, à 19 heures. Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 28 janvier, à 20 heures.